

Rapport de la Convention Citoyenne pour la Révision du SAR

Adopté en séance plénière
du 14 septembre 2024

sar.regionreunion.com



SOMMAIRE

PRÉAMBULE	3
QUI SOMMES NOUS ?	5
RAPPEL DE NOS SEQUENCES DE TRAVAIL	7
Plénière de lancement du 25 mai 2024.....	8
Atelier 1 : L'installation du souhait.....	8
Atelier 2 : Le souhait partagé.....	8
Atelier 3 : La matérialisation du souhait.....	8
Plénière de mise en commun du 29 juin 2024.....	9
Plénière de clôture de ce 14 septembre 2024.....	9
CARACTERISTIQUES DES BASSINS DE VIE DE LA REUNION	10
LES 41 PROPOSITIONS VOTEES EN PLENIERE DU 29 JUIN 2024	14
> 10 propositions concernant la thématique « Ville, nature et mode d'habiter créole réunionnais* ».....	15
> 8 propositions concernant la thématique « Agriculture ».....	16
> 6 propositions concernant la thématique « Energie et Déchets ».....	17
> 5 propositions concernant la thématique « Eau ».....	18
> 9 propositions concernant la thématique « Organisation territoriale et mobilité ».....	19
> 3 propositions concernant la thématique « Gouvernance ».....	20
ANNEXES	21
1: Organisation spatio-temporelle des travaux.....	22
2: Tableau récapitulatif des votes des propositions lors de la plénière de mise en commun des travaux de la Convention Citoyenne du SAR.....	24

PRÉAMBULE

PREAMBULE REDIGE PAR LES MEMBRES DE LA CONVENTION CITOYENNE
(Laetitia BREGUI, Bénédicte DE LARICHAUDY, Clency HENRIETTE et Camille HERRBACH)

Zordi nou lé en 2024, nou poz un' pier po lo « travail ansanm pou La Rényon », pou sa lo SAR 2050 lé fait pou1er foi ek lantouraz domoun ek bann Réyoné, tout domoun konserné lé trakasé pou son lil domin.

Anou plantèr, anou gramoun, anou travayèr, anou domoun an kapasité (handicapés), anou la zènès, nout tout, nou areprésant La Rényon, nou ki abit la Rényon, la Rényon du milyon zabitàn, la Rényon de 2050.

Kosa nout plas dann domin La Rényon, ousa nou sa abité, koman nou sa bouzé, koman nou sa manzé, koman nou sa produi nout lénerzi.

Ala lo bann défis pou nout péi, ala kosa lo SAR, un schéma pou met en plas nout domin, osi pou pré-zèrv nout lil, pré-zèrv la natir épi tout son ékosistèm. Et ki sa i okipe sa ? anou mém, anou mém Réyoné, nou mém domoun isi.



PRÉAMBULE

Nous, membres de la Convention Citoyenne 72 femmes et hommes de tout âge, issus des quatre coins de l'île de la Réunion, libres et indépendants de tout parti ou de toute influence, avons été sélectionnés par tirage au sort par un organisme indépendant ; pour participer à la révision du Schéma d'Aménagement Régional : le SAR 2050.

Nous ne sommes ni des experts, ni des spécialistes de l'élaboration du SAR, nous sommes des citoyennes et citoyens représentatifs de la mixité et la diversité du territoire réunionnais, qui reconnaissons l'urgence d'adopter des mesures concrètes et ambitieuses pour répondre aux besoins d'aménagement de notre région, tout en portant la voix et le rêve de chaque Réunionnais, de chaque Réunionnaise, au travers de cette Convention Citoyenne.

Préalablement, nous souhaitons rappeler la définition du SAR. Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, le schéma d'aménagement régional, en abrégé, SAR, est un document qui fixe les orientations fondamentales à moyen terme en matière de :

- Développement durable
- Mise en valeur du territoire
- Protection de l'environnement

Le 1^{er} SAR date de 1995 et a été révisé en 2011. Cela fait 30 ans qu'il détermine les différentes vocations des espaces du territoire et l'implantation des grands équipements et d'infrastructures de transport. Le SAR 2011 repose sur 2 priorités :

1. La protection des grands équilibres
2. La mise en œuvre d'une armature urbaine hiérarchisée

Aujourd'hui, la révision du SAR a été actée par le Conseil Régional et les travaux ont permis de mettre en exergue 5 grands défis que La Réunion doit relever :

- **Habiter décentement la Réunion du million d'habitants,**
- **Se nourrir en local,**
- **Être un territoire productif,**
- **Assurer l'accès aux ressources,**
- **Mettre en œuvre l'autonomie énergétique et une économie circulaire,**

Nous avons travaillé du 25 mai au 29 juin 2024, nos débats furent passionnés et nos réflexions approfondies. Il est temps pour nous de partager avec vous les résultats de nos travaux.

Tout d'abord, nous tenons à exprimer notre profonde gratitude au Conseil Régional de nous avoir associés à cette démarche de démocratie participative pour une meilleure organisation de notre société et de nos façons de vivre, à l'horizon 2050.

Nous avons travaillé avec rigueur, en nous appuyant sur une charte de fonctionnement adoptée à l'unanimité. Par ailleurs, l'information et la formation assurées par des experts nous ont permis de travailler de façon éclairée.

La pluralité de la convention a enrichi nos discussions et nous a permis d'aborder les problématiques sous différents angles pour formuler des recommandations, des propositions, bref d'apporter notre pierre à l'édifice. A ce titre, les membres de la Convention Citoyenne plaident en faveur d'une Réunion plus solidaire, équilibrée et soucieuse des générations futures.

Très synthétiquement, les résultats de nos travaux portent sur plusieurs axes essentiels, à savoir :

- **La transition énergétique** : Nous proposons des mesures ambitieuses pour réduire notre dépendance aux énergies fossiles et promouvoir les énergies renouvelables.
- **La mobilité durable** : Afin de diminuer l'empreinte carbone des transports, nous recommandons le soutien aux modes de déplacement doux.
- **L'accessibilité et l'inclusion** : La mobilité doit être un droit pour tous.

• **L'agriculture et l'alimentation** : Nous avons élaboré des propositions pour préserver les zones agricoles et développer une agriculture basée sur des pratiques agroécologiques.

• **La biodiversité et les écosystèmes** : La préservation de notre biodiversité est une priorité.

• **L'écologie** : Nous avons mis l'accent sur l'importance de garantir que la transition écologique soit équitable et bénéficie à tous, sans laisser personne de côté.

• **le logement et l'emploi** : la construction des habitats futurs dans le respect de l'architecture créole et de notre patrimoine culturel ; l'extension des centres-villes vers les mi-pentes pour libérer le littoral ; l'urbanisation des dents creuses ; la mise en place d'infrastructures pour les personnes âgées dans les 24 communes ; l'interdiction de toute artificialisation des terres grâce aux réhabilitations des friches commerciales, artisanales ou industrielles ; une gestion durable des forêts ; la création de ceintures maraichères autour des pôles ; une limitation de la consommation d'énergie dans tous les secteurs.

• **La transformation de l'outil de production** : Notre ambition est de favoriser l'économie circulaire en matière de conception, production, réemploi, recyclage des produits et de gestion des déchets ainsi que d'accélérer la mise en œuvre de ces mesures en mettant en place des incitations et des sanctions.

• **L'environnement** : Nous souhaitons une meilleure application des politiques publiques environnementales et leur évaluation pour les rendre plus efficaces.

• **Les zones d'intérêts économiques** : nous souhaitons développer des commerces de proximité dans les zones d'habitation pour réduire les déplacements.

• **L'éducation** : nous voulons, promouvoir et apprendre les comportements écoresponsables dès le plus jeune âge et tout au long de la vie, en faisant de l'éducation, de la formation et de la sensibilisation des leviers d'action responsable.

Ces recommandations ne sont pas seulement des idées car elles viennent s'imbriquer dans les Etats Généraux des Mobilités qui ont permis de dresser un état des lieux exhaustif des enjeux et des attentes en matière de mobilités. Elles sont donc les fruits d'un travail collectif rigoureux basées sur des données factuelles et une écoute attentive des besoins des Réunionnais.

Nous les adressons à nos décideurs politiques en insistant pour qu'elles soient respectées et utilisées efficacement dans les futures décisions en matière d'aménagement pour le bien-être des habitants de notre territoire.

Nous tenons également à remercier tous les experts et les facilitateurs qui nous ont accompagné(e)s tout au long de ce processus. Depuis le début de cette aventure, vous avez été une source d'inspiration pour nous. Vos conseils, votre expertise et disponibilité ont été des piliers sur lesquels nous avons pu compter à chaque étape. Sans votre aide précieuse, beaucoup de ce que nous avons accompli aurait été tout simplement impossible.

Fort de cette expérience concluante de participation citoyenne, nous recommandons vivement de conduire ce genre de consultation autant que cela soit possible. Dans la même logique, nous, citoyennes, citoyens, souhaitons vivement qu'une délégation citoyenne soit employée à une veille active des projections et projets mis en place pour la Réunion.

En conclusion, permettez-nous de dire combien nous sommes fiers du travail accompli. Nous avons prouvé que la voix des citoyennes et citoyens Réunionnais peut résonner avec force et clarté, et que nous sommes capables de nous mobiliser pour répondre aux enjeux les plus pressants de notre temps.

Alon met ansanm pou aranz pou lo mié posib nout territoire pou nout zanfan.

Mersi a zot tout !

QUI SOMMES NOUS ?

Nous sommes 60 membres citoyens titulaires et 12 suppléants tirés au sort et représentatifs de la société réunionnaise venus des quatre bassins de vie de La Réunion :

NOMBRE	NOMS	PRENOMS
1	ADAMA-MALATCHIMY	KEVIN
2	BARBE ROBERT	CINDY
3	BARRET	HENRI PAUL
4	BARRET	YOHANN
5	BEGUE	FRANCK
6	BIENAIMÉ	ANNA
7	BOYER	LYSBIE
8	BREGUI	WANÉ LAETITIA OLIVIA
9	CARDIA	JANY DAMIEN
10	CERVEAU	FRANCINE
11	CHANE YOU KAYE	NOELINE
12	COMERSAMY	JEAN ROBERT
13	DE LARICHAUDY	BÉNÉDICTE
14	DELELA ROYER	PASCALINE
15	DERFLA	MAEVA
16	ESPÉRANCE	JEAN CHRISTOPHE
17	ETHEVE	JOEL PAUL
18	FONTAINE	ANNE-LAURE
19	GÉRARD	YVETTE
20	GRONDIN	LUCIEN JEAN RAYMOND
21	HENRIETTE	CLENCY
22	HENRY	GRÉGORY
23	HERRBACH	CAMILLE
24	HOAREAU	JEAN-CHRISTOPHE
25	HUET	CLARISSE
26	IDMONT	CORENTIN
27	KEDZIA	BARBARA
28	LA PORTE	GILBERT
29	LATCHOUMY	JEAN DAVID
30	LAURET	ANAIS
31	LAURET	MARIE DELPHINE
32	LEBON	THOMAS
33	LEICHNIG	NADINE
34	LEPINAY MANSOOR	ROUXANA
35	MAILLOT	PATRICK

QUI SOMMES NOUS ?

NBRE	NOMS	PRENOMS
36	MANGATA	EVELYNE
37	MARIE- LOUISE	RAISSA
38	MARVILLIERS	CLAUDE
39	MATITI	JIMMY
40	MERANCIENNE	ADELINE
41	MOTTÉ	MAGALIE
42	MOUKINE	MARIE SANDRINE
43	MOULOUMA	AUDREY
44	MOUTOUSSAMY	AMANDINE
45	NIRLO THOMAS	NOHA
46	NORMANDIE	SANDRINE
47	NOTTER	JEAN-CYRILLE
48	PAYET	PATRICIA
49	POINY-TOPLAN	JESSIA
50	POTIN	JEAN MARIE
51	RAMDAS	ANASTASIA
52	RAMOUNE	CORINE
53	RELLIAUD	GILLES
54	RIMLINGER	JEAN-CLAUDE
55	SADOUN	HERVÉ
56	SOUTON	THIERRY
57	VAULDIN	NOÉMIE
58	VIDOT	ALEXANDRE
59	VIGNEAU	FRANCOIS EMMANUEL
60	WICQUART	LAURA

RAPPEL DE NOS SEQUENCES DE TRAVAIL



//RAPPEL DE NOS SEQUENCES DE TRAVAIL

→ PLÉNIÈRE DE LANCEMENT DU 25 MAI 2024

La plénière de lancement a marqué le début de notre engagement au sein de la Convention Citoyenne. Cette session inaugurale visait à insuffler une dynamique positive et à créer une atmosphère propice à la coopération. Son déroulement a été pensé pour nous transmettre les notions clés, nous permettant ainsi de formuler, lors des ateliers, des avis et propositions argumentés et enrichis par nos nouvelles connaissances.

À la suite de cette plénière, nous nous sommes répartis en quatre commissions, une par bassin de vie, afin de travailler en ateliers. Au sein de ces ateliers (trois au total), chaque contribution a été entendue et chaque avis a compté.

→ ATELIER 1 : L'INSTALLATION DU SOUHAIT

Nous avons commencé par élaborer un blason pour chaque bassin de vie, fixant :

- la devise,
- les richesses, les ressources et les forces existantes,
- les inspirations,
- le symbole et l'image de chacune des bassins de vie.

Ce premier atelier nous a permis d'aborder trois thèmes :

- La manière d'habiter (la ville/le quartier),
- Le triptyque travail/loisirs/logement,
- L'aménagement durable.

→ ATELIER 2 : LE SOUHAIT PARTAGÉ

Chaque commission a travaillé sur le choix d'actions phares permettant de faire émerger une vision collective pour La Réunion 2050. Ces actions ont été déclinées en fiche-action, mettant en avant :

- La description de l'idée/action,
- Les ressources nécessaires,
- Les moyens à mettre en œuvre ou à éviter pour y parvenir,
- La manière dont l'action répondait aux défis du SAR,
- Les obstacles potentiels.

→ ATELIER 3 : LA MATÉRIALISATION DU SOUHAIT

L'atelier 3 a été conçu pour approfondir les concepts et notions explorés lors des deux premiers ateliers, en se concentrant sur les thématiques et enjeux majeurs pour la révision du Schéma d'Aménagement Régional (SAR).

Nous avons notamment tenté de définir et caractériser le « mode d'habiter créole réunionnais » dont il a été souvent question dans nos échanges.

Par ailleurs, un exercice de spatialisation a été réalisé pour planifier les besoins futurs en logements, grandes infrastructures et zones d'activités dans la perspective du million d'habitants d'ici 2050 et en tenant compte des dynamiques locales.

Suite à ces ateliers, la plénière de mise en commun a eu lieu.

//RAPPEL DE NOS SEQUENCES DE TRAVAIL

→ PLÉNIÈRE DE MISE EN COMMUN DU 29 JUIN 2024

La matinée a été dédiée à la présentation des travaux des ateliers par chaque commission. Les propositions communes ont ensuite été regroupées par thématiques par les facilitateurs (services de la Région et agence Zoorit). Les 43 propositions issues de cet exercice de synthèse ont fait l'objet de discussions, d'amendements et d'un vote durant toute l'après-midi.

Ces délibérations ont conduit à l'adoption de 41 propositions sur les 43 par les 55 titulaires votants. Les détails des délibérations sont présentés dans l'annexe 3, illustrant nos convergences tout en respectant la diversité de nos opinions. Ces 41 propositions adoptées ont été regroupées en six grandes thématiques, détaillées dans la dernière partie de ce rapport.

→ PLÉNIÈRE DE CLÔTURE DE CE 14 SEPTEMBRE 2024

Enfin, la plénière de clôture est l'occasion d'approuver formellement le présent rapport et de restituer les travaux de la Convention Citoyenne à la Présidente de Région et aux élus impliqués dans la démarche. Le rapport de la Convention Citoyenne du SAR est ainsi remis en séance à la Présidente de Région.



//CARACTERISTIQUES DES BASSINS DE VIE DE LA REUNION

COMMISSION
NORD

LA DEVISE

*POU NOU REST'
AUTHENTIQUE, ALON
CO-CONSTRUIRE
ENSEMB' NOUT'
LAVENIR*

LES RICHESSES

- Mobilité / transport
- Culturel
- Vivre-ensemble
- Infrastructures
- Ressources habituelles /Espaces verts
- Dynamisme
- Patrimoine
- Cosmopolite & mixité sociale
- Services de proximité
- Maillons associatifs
- Accessibilité et équipements
- Quartiers jeunes et dynamiques

LES SOUHAITS POUR MON TERRITOIRE

- Maillon associatif à développer
- Diffusion des événements
- Pistes cyclables sécurisées
- Espaces verts
- Maintenance des espaces communs & mobiliers
- Transports en commun + propres à développer et + tard le soir
 - Sécurité + lumières
- Ne laisser personne à l'écart
 - + d'énergies propres / gestion des déchets
 - Des espaces d'habitation aérés
- Densification mixte avec des espaces verts
 - Mobilité / accès
 - Infrastructures pour les jeunes
 - Solidarité inter générationnelle
 - Attention aux jeunes
 - Parcs pour les animaux

LE SYMBOLE / L'IMAGE



//CARACTERISTIQUES DES BASSINS DE VIE DE LA REUNION

COMMISSION
EST

LA DEVISE

*L'EST EST.
L'EST TAWAR !*

LES RICHESSES

- Terres agricoles
- Les femmes et les hommes, la jeunesse et ses talents
- Tourisme vert et randonnées
- Océan à conquérir
- Volcan, montagnes
- Énergies renouvelables, hydraulique
- Les forêts de l'Est
- L'artisanat

LES SOUHAITS POUR MON TERRITOIRE

- Un développement harmonieux
- Le Respect de l'Homme et de la nature
- Garder l'authenticité de l'Est
- Développer l'attractivité touristique et préparer les habitants (langues)
- Protéger la biodiversité
- Développer l'agritourisme
- Favoriser le plein emploi
- Conserver la solidarité et le vivre ensemble
- Améliorer les transports en commun
- Exploiter les eaux de pluie
- Créer un Port Est
- Des Structures de santé adéquates
- L'autonomie alimentaire
- La diversification économique (Co-working, zones économiques etc.)

LE SYMBOLE / L'IMAGE



Le feu



L'eau



La terre

//CARACTERISTIQUES DES BASSINS DE VIE DE LA REUNION

COMMISSION
SUD

LA DEVISE

**PRÉSERVONS NOS
RICHESSES ET
ÉQUILIBRONS LE
DÉVELOPPEMENT**

LES RICHESSES

- Proximité mer, montagne et nature
- Patrimoine :
 - Culturel (lien intergénérationnel) / Agricole
- Vivre ensemble
- Infrastructures
- Équipements
- Potentiel touristique
- La biodiversité
- Solidarité, pluralité des habitants

LES SOUHAITS POUR MON TERRITOIRE

- Densité acceptable, en tenant en compte du vivre ensemble : espace commun, cuisine au feu de bois partagée et lieux de rencontres
- Tenir compte du patrimoine culturel et paysager de l'aménagement
- Parc : jardin créole (aromatique / fruits)
- Réintégration sur la nature de l'agriculture (cane - cacao...)
- Équilibre infrastructures, équipements et services
- Autonomie alimentaire et énergétique
- Aménagement inclusif des espaces publics
 - La société accepte les personnes différentes avec son handicap visible ou invisible
 - Transport en commun en site propre
 - Construire des infrastructures résistantes aux risques naturels
 - Utiliser les friches pour de l'agriculture éphémère
 - Préserver les terres agricoles tout en diversifiant la production

LE SYMBOLE / L'IMAGE



//CARACTERISTIQUES DES BASSINS DE VIE DE LA REUNION

COMMISSION OUEST

LA DEVISE

**TRAP NOUT
ZARBOUTAN
POU PROTEZ
NOUT ZARLOR**

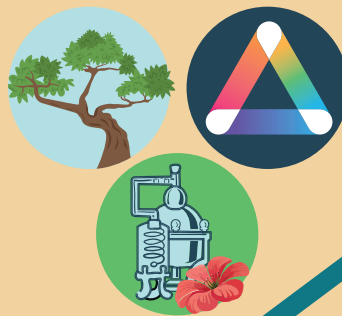
LES RICHESSES

- Diversités des paysages, culturelles, infrastructures (hôpitaux)
- Accessibilité à la nature
- Commerces de proximité à mi-hauteur (vie de quartier)
- Infrastructures portuaires
- Climat agréable
- Ouverture à la culture
- Implication citoyenne
- Tolérance présente (population variée)
- Pistes cyclables (début)
- Diversité des infrastructures

LES SOUHAITS POUR MON TERRITOIRE

- Retenue d'eau potable (captage d'eau pluviale, condensation)
- Diversification agricole répondant aux enjeux alimentaires, écologiques et de transformation pour les vêtements
- Inclusion des personnes à mobilités réduites
- Intégrer la diversité dans les plans d'aménagement
- Rééquilibrer les espaces de jeux pour les petits
- Système de transport en commun hors route
- Découpler le trafic (gestion des flux)
- Mode hybride pour des espaces de coworking pour des institutionnels
- Encourager la production locale via une coopérative de consommateurs
- + de politique éco-responsable
- Rééquilibrage des infrastructures de santé, ne pas centraliser sur un même territoire
- Adapter les logements et les constructions au changement climatique
- Respecter l'architecture locale et reprendre l'esthétique, les codes créoles
- Rappel à l'ordre en cas d'incivilité
- Plus de jardins partagés

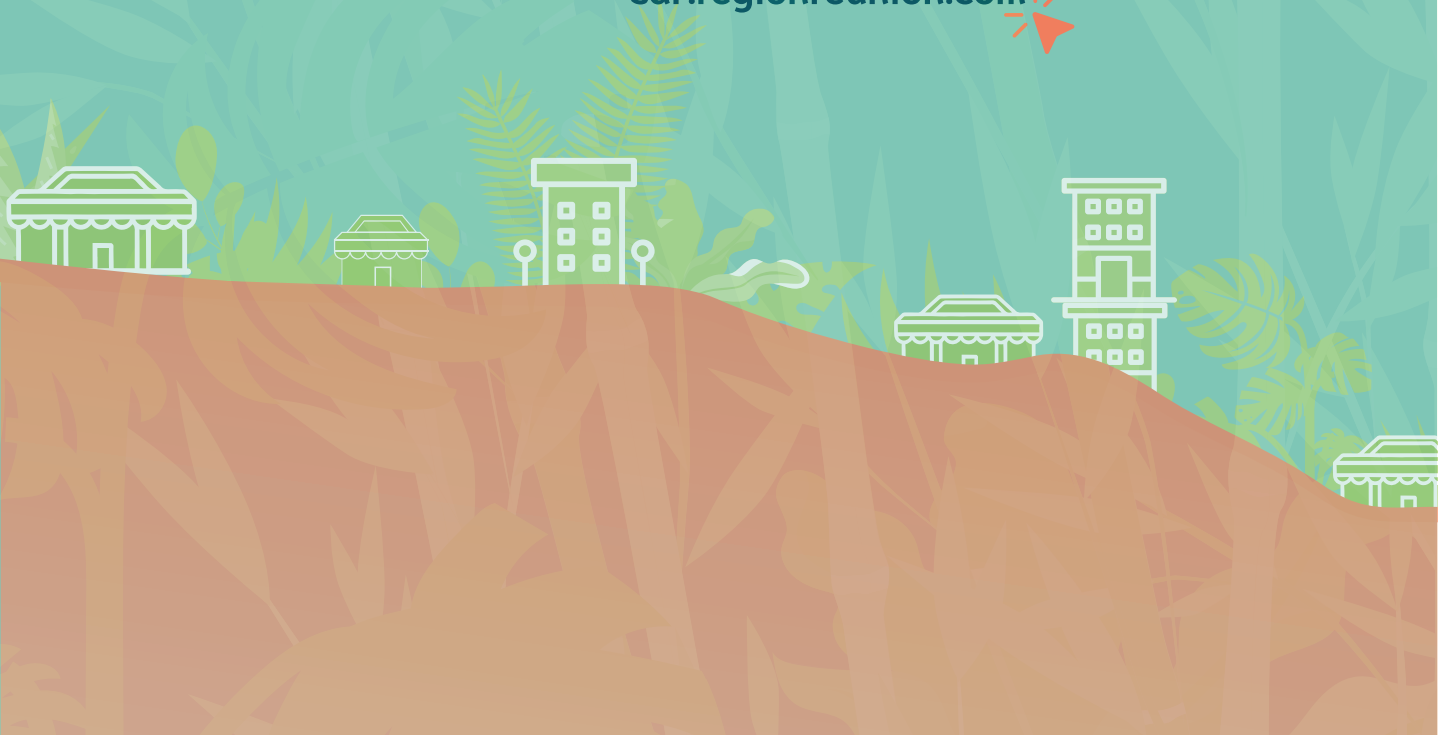
LE SYMBOLE / L'IMAGE



41.

PROPOSITIONS
VOTÉES
EN PLÉNIÈRE
du 29 juin 2024

sar.regionreunion.com 





VILLE, NATURE ET MODE D'HABITER CRÉOLE RÉUNIONNAIS

10 PROPOSITIONS COMMUNES VOTÉES

1.

S'inspirer des codes esthétiques créoles, et adapter l'architecture au climat (matériaux biosourcés, géosourcés, recyclés, intégration paysagère...) et **au mode de vie tropical réunionnais**. Lutter contre l'uniformisation des villes, constructions et la banalisation du paysage

2.

Assurer l'inclusivité et l'accessibilité universelle des logements, des services et des espaces publics, notamment pour **les personnes en situation de handicap** et adapter les aménagements, les constructions et l'offre de service au vieillissement de la population

3.

Végétaliser (arbres, forêt urbaine...) **la ville pour lutter contre la chaleur, nourrir ses habitants**, offrir un paysage et espaces de vie agréable et **préserver l'environnement**. Désimperméabiliser les sols

4.

Lutter contre l'habitat indigne

5.

Assurer les liens intergénérationnels et culturels, une mixité sociale, aux différentes échelles (immeuble, quartier, ville)

6.

Développer les logements collectifs en lien avec le déploiement d'une offre de services de proximité (commerces, santé, espaces de co-working institutionnels ...), de services communs en pieds d'immeuble (ex : salle commune pour événements intergénérationnels)

7.

Optimiser les constructions existantes et l'usage des friches avant d'ouvrir de nouveaux espaces d'urbanisation et **reconquérir les logements vacants**

8.

Développer une offre de logements adaptées au mode de vie et d'habiter créole/réunionnais sous la forme de petits collectifs offrant l'accès à un espace extérieur privatif, l'accès à des espaces communs, mutualisables, des espaces partagés (kiosque, poulaillers, feu de bois, espaces de détente et paysager et jeux pour enfants) et des espaces publics végétalisés

9.

Ne plus autoriser de nouveaux centres commerciaux d'hypermarché, de fast-food et **favoriser les commerces de proximité**

10.

Limiter l'étalement urbain. Encourager la diversité et la mixité des formes urbaines (maisons, immeubles) et dégager des espaces de pleine terres, végétalisés, et d'autres usages au sol



8 PROPOSITIONS COMMUNES VOTÉES

11.

Favoriser les circuits courts et réduire les importations agricoles

12.

Assurer une fonction nourricière des espaces public et privés : développer les espaces publics à vocation nourricière (arbres fruitiers etc.) et les jardins partagés et **permettre la création de jardins éducatifs pour l'apprentissage de l'agroécologie et la production alimentaire**

13.

Favoriser la diversification agricole et limiter/réduire la monoculture en développant les nouvelles formes d'agriculture (aquaponie, hydroponie, agroforesterie, riziculture, agriculture urbaine, ferme verticale), les cultures consommées au quotidien (oignons, ail, riz...) tout en développant les productions agricoles à forte valeur ajoutée : cacao, thé, vanille, café...

14.

Garantir la fonction agricole des espaces cultivés et la pérennité de l'agriculture locale en encadrant les constructions et installations nécessaires à l'exploitation et la production agricole et en évitant l'urbanisation et le changement de vocation des terres arables

15.

Créer des organisations et des chaînes logistiques complètes pour favoriser l'autosuffisance alimentaire (semence, culture, transformation, vente du produit, transports, formation des agriculteurs à de nouvelles pratiques plus vertueuses)

16.

Permettre la pratique de l'agriculture urbaine sur tous les délaissés possibles : dents creuses, etc

17.

Favoriser l'agriculture raisonnée et les exploitations agricoles de taille raisonnable

18.

Favoriser les cultures résistantes, adaptées au changement climatique et à chaque micro-climat



ÉNERGIE ET DÉCHETS

6 PROPOSITIONS COMMUNES VOTÉES

19.

Assurer l'intégration des énergies renouvelables et locales dans tout nouveau projet et parcs existants (panneaux solaires sur les centres commerciaux, bâtiments et les parkings).
Fixer des objectifs et limites d'impact carbone par projet

20.

Favoriser l'économie circulaire
(cette proposition doit s'appliquer à toutes les thématiques)

21.

Faire du développement des énergies Renouvelables locales un levier de développement économique, industriel de l'île et développer l'expertise locale en la matière

22.

Développer l'autoconsommation, autonomie et sobriété énergétique à toutes les échelles (bâtiment, quartiers, agglomérations), notamment à travers le déploiement des panneaux solaires, les constructions bioclimatiques et le déploiement de smart grid

23.

Évaluer le potentiel de déploiement des nouvelles énergies renouvelables et de moyens de stockage (géothermie, biogaz, hydrogène, biomasse, éolien, hydraulique, énergie marine), valoriser le potentiel d'énergie verte de chaque bassin de vie pour atteindre l'autonomie énergétique

24.

Rechercher et développer des complémentarités et mutualisation dans le traitement de nos déchets à l'échelle des îles de l'Océan Indien



L'EAU

5 PROPOSITIONS COMMUNES VOTÉES

25.

Garantir l'égal accès à une eau de qualité et sécurisée sur l'ensemble du territoire et une gestion équilibrée de la ressource

26.

Renforcer les dispositifs de lutte contre la pollution des sols et des nappes

27.

Généraliser une gestion durable et intégrée des eaux pluviales : développer les systèmes de phyto-épuration dans les aménagements publics et privés pour favoriser l'infiltration, préserver la ressource eau, préserver les sols et la biodiversité

28.

Développer la réutilisation des eaux usées traitées et la récupération des eaux de pluie, y/c pour l'usage des sanitaires

29.

Permettre la réalisation d'installation de stockage pour prévenir les périodes de sécheresse





ORGANISATION TERRITORIALE ET MOBILITE

9 PROPOSITIONS COMMUNES VOTÉES

30.

Redynamiser l'Est et les Hauts notamment en assurant un accès aux services (santé, éducation, loisir, et services public) ...

31.

Mieux répartir les nouveaux espaces économiques de manière à favoriser l'égalité d'accès à l'emploi, aux services et aux commerces sur tout le territoire

32.

Limiter les déplacements contraints, développer la ville « marchable », du quart d'heure permettant un accès facilité aux services, emplois, logement, loisirs, culture, sport, éducation.

33.

Permettre le déploiement d'un transport ferré respectueux de l'environnement, 100% décarboné faisant le tour de l'île (excepté la zone est du volcan) permettant un arrêt dans chaque ville et connecté au réseau d'agglomération

34.

Maintenir et développer les zones tampon naturelles et agricoles entre les zones urbanisées

35.

Permettre la multimodalité et développer des solutions de transports adaptées aux caractéristiques des territoires entre le littoral les mi pentes et les hauts (téléphériques, ...)

36.

Limiter les constructions sur les villes déjà très denses. Limiter la pression sur le littoral. Favoriser la densification des mi-pentes. Limiter les hauteurs de constructions dans les Hauts qui doivent rester des espaces de respiration et favoriser leur intégration dans l'environnement

37.

Limiter le tout voiture.
Donner la priorité aux mobilités douces

38.

Étudier le transport maritime comme transport en commun et pour le fret



GOUVERNANCE

3 PROPOSITIONS COMMUNES VOTÉES

39.

Mise en place d'une instance de suivi et assurer l'information et la participation citoyenne dans la mise en œuvre du SAR et les différentes politiques d'aménagement

40.

Développer la participation citoyenne dans la conception et la mise en œuvre des aménagements (chantiers participatifs...)

41.

"Lab'Island" : Mieux diffuser, informer sur les bonnes pratiques et initiatives locales et mettre à disposition du public les outils cartographiques (Marketing territorial)



ANNEXES



//1 : ORGANISATION SPATIO-TEMPORELLE DES TRAVAUX

Dates	Tpes de travaux	Lieux	Horaires
Samedi 25 Mai 2024	Plénière de lancement	Région-Hémicycle	09h00 - 16h00
Lundi 03 juin 2024	Atelier 1 SUD	Campus Pro Océan Indien-Salle bleue Campus Pro de l'Océan Indien au 49 Rue Du Père Lafosse - Saint- Pierre 97410	16h30 - 19h00
Mardi 04 juin 2024	Atelier 1 EST	Conservatoire à Rayonnement Régional (CRR Est) au 3 Rue des Glaieuls - Saint-Benoît 97470	16h30 - 19h00
Mercredi 05 juin 2024	Atelier 1 NORD	Région - Annexe - Salle 1 Hôtel de Région au 5 Avenue René Cassin - Saint- Denis 97490	16h30 - 19h00
Jeudi 06 juin 2024	Atelier 1 OUEST	CIMENDEF - Salle au niveau 2 CIMENDEF à l'Angle des rues Mangalon et Chaussée Royale - Saint-Paul 97460	16h30 - 19h00
Lundi 10 juin 2024	Atelier 2 SUD	Campus Pro Océan Indien-Salle bleue Campus Pro de l'Océan Indien au 49 Rue Du Père Lafosse - Saint- Pierre 97410	16h30 - 19h00
Mardi 11 juin 2024	Atelier 2 EST	Conservatoire à Rayonnement Régional (CRR Est) au 3 Rue des Glaieuls - Saint-Benoît 97470	16h30 - 19h00
Mercredi 12 juin 2024	Atelier 2 NORD	Région - Annexe - Salle 1 Hôtel de Région au 5 Avenue René Cassin - Saint- Denis 97490	16h30 - 19h00
Lundi 17 juin 2024	Atelier 3 SUD	Campus Pro Océan Indien-Salle bleueCampus Pro de l'Océan Indien au 49 Rue Du Père Lafosse - Saint-Pierre 97410	16h30 - 19h00

//1 : ORGANISATION SPATIO-TEMPORELLE DES TRAVAUX

Mercredi 19 juin 2024	Atelier 3 NORD	Région - Annexe - Salle 1 Hôtel de Région au 5 Avenue René Cassin - Saint- Denis 97490	16h30 - 19h00
Dates	Tpes de travaux	Lieux	Horaires
Jeudi 20 juin 2024	Atelier 2 OUEST	CIMENDEF - Salle au niveau 2 CIMENDEF à l'Angle des rues Mangalon et Chaussée Royale - Saint-Paul 97460	16h30 - 19h00
Jeudi 27 juin 2024	Atelier 3 OUEST	CIMENDEF - Salle au niveau 2 CIMENDEF à l'Angle des rues Mangalon et Chaussée Royale - Saint-Paul 97460	16h30 - 19h00
Samedi 29 juin 2024	Plénière de Mise en Commun	Région-Hémicycle	09h00 - 16h00
Samedi 14 septembre 2024	Plénière de clôture	Région-Hémicycle	09h00 - 13h00

//2 : Tableau récapitulatif des votes des propositions lors de la plénière de mise en commun des travaux de la Convention Citoyenne du SAR

Annexe 2 : Résultats du vote des propositions de la Convention Citoyenne lors de la plénière du 29 juin 2024

Propositions communes thématique Ville, Nature et mode d'habiter créole réunionnais		Nombre de votants	Pour	Abstention	Contre
P1	Développer une offre de logements adaptés au mode de vie et d'habiter créole/réunionnais sous la forme de petits collectifs offrant l'accès à un espace extérieur privatif, l'accès à des espaces communs, mutualisables, des espaces partagés (kiosque, poulaillers, feu de bois, espaces de détente et paysager et jeux pour enfants) et des espaces publics végétalisés.	55	50	2	3
P2	Développer les logements collectifs en lien avec le déploiement d'une offre de services de proximité (commerces, santé, espaces de co-working institutionnels ...), de services communs en pieds d'immeuble (ex : salle commune pour événements intergénérationnels)	55	53	1	1
P3	Assurer les liens intergénérationnels et culturels, une mixité sociale, aux différentes échelles (immeuble, quartier, ville)	55	54	1	0
P4	Limiter l'étalement urbain. Encourager la diversité et la mixité des formes (maisons, immeubles) et dégager des espaces de pleine terres, végétalisés, et d'autres usages au sol	55	47	6	2
P5	Végétaliser (arbres, forêt urbaine...) la ville pour lutter contre la chaleur, nourrir ses habitants, offrir un paysage et espaces de vie agréable et préserver l'environnement. Désimperméabiliser le littoral	55	55	0	0
P6	Assurer l'inclusivité et l'accessibilité universelle des logements, des services et des espaces publics, notamment pour les personnes en situation de handicap et adapter les aménagements, les constructions et l'offre de service au vieillissement de la population.	55	55	0	0
P7	S'inspirer des codes esthétiques créoles, et adapter l'architecture au climat (matériaux biosourcés, géosourcés, recyclés, intégration paysagère ...) et au mode de vie tropical réunionnais. Lutter contre l'uniformisation des villes, constructions et la banalisation du paysage	55	55	0	0
P8	Ne plus autoriser de nouveaux centres commerciaux d'hypermarché, de fast-food et favoriser les commerces de proximité	55	50	4	1
P9	Optimiser les constructions existantes et l'usage des friches avant d'ouvrir de nouveaux espaces d'urbanisation et reconquérir les logements vacants	55	52	2	1
P10	Lutter contre l'habitat indigne	55	55	0	0
Propositions communes thématique Agriculture		Nombre de votants	Pour	Abstention	Contre
P11	Assurer une fonction nourricière des espaces public et privés : développer les espaces publics à vocation nourricière (arbres fruitiers etc.) et les jardins partagés et permettre la création de jardins éducatifs pour l'apprentissage de l'agroécologie et la production alimentaire	55	55	0	0



//2 : Tableau récapitulatif des votes des propositions lors de la plénière de mise en commun des travaux de la Convention Citoyenne du SAR

P12	Garantir la fonction agricole des espaces cultivés et la pérennité de l'agriculture locale en encadrant les constructions et installations nécessaires à l'exploitation et la production agricole et en évitant l'urbanisation et le changement de vocation des terres arables	55	53	1	1
P13	Favoriser la diversification agricole et limiter/réduire la monoculture en développant les nouvelles formes d'agriculture (aquaponie, hydroponie, agroforesterie, riziculture, agriculture urbaine, ferme verticale), les cultures consommées au quotidien (oignons, ail, riz...) tout en développant les productions agricoles à forte valeur ajoutée : cacao, thé, vanille, café ...	55	53	1	1
P14	Favoriser les circuits courts et réduire les importations agricoles	55	55	0	0
P15	Permettre la pratique de l'agriculture urbaine sur tous les délaissés possibles : dents creuses, etc.	55	51	4	0
P16	Favoriser les cultures résistantes, adaptées au changement climatique et à chaque micro-climat.	55	39	12	4
P17	Favoriser l'agriculture raisonnée et les exploitations agricoles de taille raisonnable	55	49	5	1
P18	Créer des organisations et des chaînes logistiques complètes pour favoriser l'autosuffisance alimentaire (semence, culture, transformation, vente du produit, transports, formation des agriculteurs à de nouvelles pratiques plus vertueuses)	55	52	3	0
Propositions communes thématique Energie et Déchets		Nombre de votants	Pour	Abstention	Contre
P19	Assurer l'intégration des énergies renouvelables et locales dans tout nouveau projet et parcs existants (panneaux solaires sur les centres commerciaux, bâtiments et les parkings). Fixer des objectifs et limites d'impact carbone par projet.	55	55	0	0
P20	Développer l'autoconsommation, autonomie et sobriété énergétique à toutes les échelles (bâtiment, quartiers, agglomérations, île), notamment à travers le déploiement des panneaux solaires, les constructions bioclimatiques et le déploiement de smart grid	55	49	6	0
P21	Faire du développement des énergies Renouvelables locales un levier de développement économique, industriel de l'île et développer l'expertise locale en la matière	55	49	6	0



//2 : Tableau récapitulatif des votes des propositions lors de la plénière de mise en commun des travaux de la Convention Citoyenne du SAR

P22	Évaluer le potentiel de déploiement des nouvelles énergies renouvelables et de moyens de stockage (géothermie, biogaz, hydrogène, biomasse, éolien, hydraulique, énergie marine), valoriser le potentiel d'énergie verte de chaque bassin de vie pour atteindre l'autonomie énergétique	55	48	6	1
P23	Rechercher et développer des complémentarités et mutualisation dans le traitement de nos déchets à l'échelle des îles de l'Océan Indien	55	35	8	12
P24	Favoriser l'économie circulaire	55	55	0	0
Propositions communes thématique Eau		Nombre de votants	Pour	Abstention	Contre
P25	Garantir l'égal accès à une eau de qualité et sécurisée sur l'ensemble du territoire et une gestion équilibrée de la ressource.	55	54	1	0
P26	Développer la réutilisation des eaux usées traitées et la récupération des eaux de pluie, y/c pour l'usage des sanitaires	55	52	3	0
P27	Permettre la réalisation d'installation de stockage pour prévenir les périodes de sécheresse	55	49	6	0
P28	Généraliser une gestion durable et intégrée des eaux pluviales : développer les systèmes de phyto-épuration dans les aménagements publics et privés pour favoriser l'infiltration, préserver la ressource eau, préserver les sols et la biodiversité	55	52	3	0
P29	Renforcer les dispositifs de lutte contre la pollution des sols et des nappes	55	54	1	0
Propositions communes thématique Organisation Territoriale et Mobilité		Nombre de votants	Pour	Abstention	Contre
P30	Permettre le déploiement d'un transport ferré respectueux de l'environnement, 100% décarboné faisant le tour de l'île (excepté la zone est du volcan) permettant un arrêt dans chaque ville et connecté au réseau d'agglomération	55	53	2	0
P31	"Limiter le tout voiture. Donner la priorité aux mobilités douces	55	49	5	1
P32	Limiter les déplacements contraints, développer la ville « marchable », du quart d'heure permettant un accès facilité aux services, emplois, logement, loisirs, culture, sport, éducation.	55	53	2	0
P33	Étudier le transport maritime comme transport en commun et pour le fret	55	44	7	4
P34	Permettre la multimodalité et développer des solutions de transports adaptées aux caractéristiques des territoires entre le littoral les mi pentes et les hauts (téléphériques, ...)	55	50	4	1



//2 : Tableau récapitulatif des votes des propositions lors de la plénière de mise en commun des travaux de la Convention Citoyenne du SAR

P35	Mieux répartir les nouveaux espaces économiques de manière à favoriser l'égalité d'accès à l'emploi, aux services et aux commerces sur tout le territoire	55	54	1	0
P36	Limiter les constructions sur les villes déjà très denses. Limiter la pression sur le littoral. Favoriser la densification des mi-pentes. Limiter les hauteurs de constructions dans les Hauts qui doivent rester des espaces de respiration et favoriser leur intégration dans l'environnement	55	49	5	1
P37	Redynamiser l'Est et les Hauts notamment en assurant un accès aux services (santé, éducation, loisir, et services public) ...	55	54	1	0
P38	Maintenir et développer les zones tampon naturelles et agricoles entre les zones urbanisées	55	53	2	0
Propositions communes thématique Gouvernance		Nombre de votants	Pour	Abstention	Contre
P39	Mise en place d'une instance de suivi et assurer l'information et la participation citoyenne dans la mise en œuvre du SAR et les différentes politiques d'aménagement	55	53	1	1
P40	Développer la participation citoyenne dans la conception et la mise en œuvre des aménagements (chantiers participatifs...)	55	52	2	1
P41	"Lab'Island" : Mieux diffuser, informer sur les bonnes pratiques et initiatives locales et mettre à disposition du public les outils	55	49	4	2

